

## Compte-rendu de réunion

---

Service POLITIQUE DE LA VILLE

Le **25 juillet 2011**

Conseil de quartier

Rédacteur : **Simon WEHRLE**

Réunion du : **10/06/2011**

Tel : 03 81 99 23 41  
Fax : 03 81 99 22 64  
swehrle@montbeliard.com

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :

---

Objet : Conseil de quartier Montbéliard-Sud

---

### Étaient présents

M.Sekri  
M.Lachambre  
M. Delavelle  
Mme Juillerat  
M. Bonnot  
M. Nadjem  
Mme Haberstich  
Mme Contejean  
M. Vagneron  
Mme Ripol  
Mme Six  
Mme Pètrequin  
Mme Baquet-Chatel

M. Wehrlé  
M. Zakaria

### Excusés

Mme Laurent  
M. Denis  
M. Bêche  
M. Descourvières  
M. Labydoire

### Diffusion

Conseil de quartier Montbéliard-Sud  
Mme Lefranc  
Mme Lehingue  
Mme Ciani  
Mme Colléon  
Mme Marizier  
M. Labydoire  
M. David

---

PJ :

Calendrier prévisionnel de l'évolution des Conseils de quartiers

Le compte rendu ne traduit pas l'intégralité de la richesse des débats mais reprend les points forts, propositions et orientations.

---

M. Lachambre introduit la séance en rappelant les points à l'ordre du jour. Il propose également d'aborder la réflexion menée autour de la réorganisation de la Poste. Il présente ensuite Anouar Zakaria, étudiant en BTS communication en stage actuellement au sein des services de la Ville.

Mme Ripol fait une remarque sur le dernier compte rendu : le projet de passage clouté surélevé de la rue Mozart n'a pas pu être accepté par la Ville pour des raisons techniques.

En l'absence d'autres observations, ce compte rendu est adopté.

## **1. POINT SUR LE PROJET DE HALLE COUVERTE**

Mme Ripol rappelle que la commission « Urbanisme » du Conseil de quartier a été associée aux réflexions autour du cahier des charges de cette réalisation. Les travaux devraient débuter dès septembre pour une durée maximum de 9 mois.

Elle explique qu'il y a en réalité deux projets différents : le marché couvert des Hexagones et la halle couverte d'une superficie de 2 400 m<sup>2</sup> ; des cellules commerciales ouvertes sur l'extérieur permettront de faire le lien entre ces deux espaces.

### ***Un aménagement, élément d'un projet plus global sur l'attractivité commerciale***

M. Lachambre informe les participants qu'un boucher-charcutier de Pont de Roide – le commerce *Barbier* – pourrait s'implanter dans cet espace. Pour évaluer la clientèle et faire un test, il devrait venir dans un premier temps deux fois par semaine sur le parking au niveau de l'entrée de la Mairie de quartier proposant en plus de la viande, du fromage et du vin.

Il rappelle que, concernant les commerces sédentaires, la Ville poursuit sa prospection pour compléter l'offre proposée avec un caviste ou un poissonnier par exemple.

Mme Ripol souhaite précisément intervenir au sujet du marché du mardi matin : le prix des légumes n'est pas forcément toujours indiqué ; certains marchands ne mettent même pas d'étiquette permettant d'être renseigné sur l'origine des produits.

Elle pense que la création de cette halle et le nouveau fonctionnement mis en place seraient une bonne occasion de repartir sur de nouvelles bases pour être en conformité avec la loi.

Il est possible en cas de problème d'en aviser la Direction régionale de la Concurrence et de la Consommation. Les services de la ville vont en tout cas en être informés (M. Lachambre).

## **2. BILAN DE LA CONSULTATION DES HABITANTS – HEXAGONES**

M. Delavelle rappelle que le groupe « Emploi/commerce » a souhaité, lors d'une réunion de travail le jeudi 10 mars, mener une consultation des habitants au sujet du centre commercial des Hexagones.

Celle-ci a été organisée sur trois jours : le mardi 29 mars, le samedi 9 et mardi 12 avril - jours permettant de toucher un public extérieur venu dans le quartier pour le marché. Deux questions ouvertes ont été posées : « Que pensez-vous de la situation actuelle du centre ? », « Quelles perspectives d'amélioration verriez-vous ? ».

M. Delavelle rappelle l'implication de deux autres conseillers de quartiers dans la démarche : Mme Contejean et Mme Six. Il ajoute que cette enquête a montré que les habitants ont été contents qu'on leur demande leur avis ; ils ont été satisfaits de pouvoir rencontrer les membres du Conseil de quartier.

### ***L'évolution du centre commercial : différents avis exprimés, 75 avis collectés***

75 questionnaires ont été remplis par des personnes qui, comme le rappelle M. Delavelle, ne sont pas forcément représentatives de la population de la Petite-Hollande.

40 réponses sont vraiment négatives. 24 questionnaires émettent certaines critiques mentionnant des aspects plus positifs sur le centre. 11 personnes se disent satisfaites de la situation.

Les habitants ont été nombreux à faire état de leur sentiment que la situation se dégrade.

La fermeture de certains commerces, la faible diversité de l'offre commerciale, l'éloignement de certains magasins – le *Lidl* par exemple non implanté dans le mail et donc peu accessible aux personnes âgées notamment - sont les principaux éléments relevés.

L'absence de produits tels que le jambon ou le vin au magasin *Proxi* a été indiquée dans plusieurs questionnaires.

A ce sujet, M. Delavelle rend compte de ce sentiment exprimé par plusieurs répondants que si la population d'origine maghrébine y trouve ce qu'elle souhaite, ce type de commerce, connoté culturellement pourrait être davantage diversifié.

D'autres usagers se disent au contraire satisfaits des services proposés aux Hexagones ; il est donné l'exemple de la qualité du pain, élément qui est revenu dans plusieurs questionnaires.

Il est également fait état de manière générale dans ces questionnaires du manque de sécurité ressenti par certains usagers. Pour eux la surveillance du centre pourrait encore être renforcée, ce qui permettrait notamment une fermeture des commerces plus tardive.

M. Delavelle précise enfin que ces questionnaires ont été remis à M. Cégliniski.

### ***Une consultation intéressante, une restitution à imaginer***

M. Bonnot estime que cette enquête est lourde de sens et aurait même pu être réalisée deux ans plus tôt, au début des Conseils de quartiers.

M. Nadjem rappelle que ces constatations s'inscrivent dans une réflexion plus globale. La base d'un quartier est sa politique de peuplement. Celle-ci, liée aux organismes logeurs, détermine beaucoup de choses.

Ce travail pose pour Mme Contejean une véritable question : comment fait-on pour faire revenir des gens aux Hexagones ?

M. Delavelle indique qu'il conviendrait d'organiser une restitution à ce travail sous une forme sous une autre. Il ajoute que la Ville est réceptive à cette réflexion et informe les participants que M. Cégliniski a invité les membres du groupe à une réunion de travail qui impliquerait les élus, les responsables administratifs de la ville ainsi que les commerçants.

### ***Une démarche complémentaire de l'enquête clients/commerçants/habitants de la Ville***

Il est rappelé que la Ville de Montbéliard a souhaité faire réaliser une enquête de satisfaction sur les différents registres du centre des Hexagones : la sécurité, l'environnement, l'offre commerciale (...).

L'objectif est d'appréhender le ressenti actuel de la clientèle tout comme celui des commerçants. Il s'agit aussi de mesurer leur perception des évolutions récentes du centre (présence du vigile de 16h à 19h, ouverture du *Proxi Akgul*, ...).

Une équipe d'étudiants de Belfort missionnée par la Ville a ainsi établi 3 questionnaires : un questionnaire à l'attention des commerçants, un questionnaire à l'attention de la clientèle, et un questionnaire phoning sur les secteurs Petite Hollande / Portes du Jura.

Au total, 228 questionnaires seront proposés et dépouillés par les étudiants. Les résultats de cette enquête seront connus au mois de juillet.

### ***Un lieu de convivialité pour favoriser les échanges et redynamiser le centre***

La fiche projet « Espace de convivialité » a été acceptée par la Municipalité comme le rappelle Mme Six. Ce lieu permettrait de redynamiser le centre – un partenariat pourrait être engagé avec les commerçants – et des échanges ou débats impliquant le milieu associatif pourraient être proposés autour d'un café par exemple.

Il est rappelé que le projet « Restaurant solidaire » de l'Agglomération ne se fera pas aux Hexagones et qu'il convient de continuer à réfléchir à une structure qui soit véritablement à l'image du quartier.

Mme Juillerat insiste sur l'importance d'un tel projet qui pourrait réunir outre la MJC d'autres partenaires tels que la CSF, le Secours populaire, Femmes d'ici et d'ailleurs. Elle rappelle que l'ASSFAM qui œuvrait beaucoup pour le lien social dans le quartier n'existe plus.

M. Lachambre indique que pour lui l'ensemble des habitants et des membres du Conseil de quartier est concerné et qu'il est important de faire vivre le mail du point de vue de l'ambiance. Des animations sont d'ailleurs déjà proposées par le Judo-club ou à Noël.

M. Nadjem estime que le travail d'animation qui pourrait être réalisé n'est pas la solution alors qu'il y a eu ces quatre derniers mois à la Petite-Hollande un taux record de voitures ou de poubelles brûlées.

*Le projet du CCAS.* M. Wehrlé indique que le CCAS a engagé une réflexion sur la création éventuelle d'un lieu de convivialité: les conseillers de quartiers seront associés.

### ***Une situation qui appelle une réflexion sur le climat social et le vivre ensemble***

Mme Juillerat revient sur la situation qu'a connue la MJC en mars : un véhicule a été brûlé et caillassé ; les salariés de l'association ont subi des incivilités.

La situation ne doit pas, pour elle, être appréhendée par les seuls facteurs de délinquance et d'incivilité. Elle nécessite au contraire des réponses collectives avec le groupe de 20 jeunes qui pose problème. – impliquant habitants et membres du Conseil de quartiers. Elle indique que la MJC s'est retrouvée seule face à ces problèmes et réitère sa proposition d'organiser une rencontre avec les acteurs sociaux du territoire.

Dans le cadre de ces échanges, il est rappelé notamment la diminution des moyens affectés aux forces de police. M. Nadjem rappelle que précisément, sur la mission de médiation, les correspondants de nuit auraient pu être une solution mais n'ont pas été financés par l'Etat.

M. Delavelle propose de créer une structure permanente pour traiter de ces problèmes, identifier les jeunes et prendre des décisions.

*Une rencontre à organiser, l'existence de plusieurs dispositifs.* M. Sekri indique qu'il est d'accord sur le principe d'une rencontre impliquant notamment le responsable du service « Prévention Tranquillité publique » de la Ville. Un travail collectif Jules Verne/MJC doit continuer à être mené au sein des réunions « coordination jeunesse » qui existent déjà.

Il précise que, concernant la prévention et la sécurité, des parents sont convoqués et des rappels à l'ordre effectués ; les médiateurs de la ville ou le PRE° apportent également des réponses dans l'identification et la prise en charge des difficultés des jeunes.

Il est enfin rappelé qu'une cellule de veille est organisée chaque mois par la mairie dans le cadre du Contrat local de sécurité. La cellule de veille sanitaire et sociale pilotée par le CCAS traite de l'accompagnement social des personnes en difficulté (problèmes psychologiques, psychiatriques, ...) et le groupe « qualité urbaine » s'occupe quant à lui des problèmes liés à la qualité de vie et aux services urbains.

### **3. POINT SUR LE PROJET DES JARDINS FAMILIAUX**

M. Lachambre revient sur la charte qui invite les jardiniers à utiliser des méthodes de culture respectueuses de l'environnement. M. Descourvières et M. Bonnot ont en particulier travaillé sur ce document qui a été adopté par le Conseil municipal du lundi 11 avril.

Il est rappelé que l'inauguration des Jardins familiaux a lieu demain, le samedi 11 juin.

Suite à une question sur le mode d'attribution des parcelles, il est précisé que c'est le critère de l'ancienneté et de la date d'inscription qui a été retenu par la municipalité. Cette pratique a permis d'ailleurs une certaine mixité.

M. Lachambre fait part de l'observation de M. Descourvières de la présence de pratiques et d'habitudes différentes de jardinage sur le site ; plusieurs ethnies y sont représentées.

M. Vagneron fait remarquer qu'une trentaine de personnes se trouve toujours sur liste d'attente : un projet d'extension des parcelles pourrait d'ores et déjà être envisagé.

#### ***Un travail partenarial et participatif pour accompagner les jardiniers et animer le site***

M. Lachambre rappelle qu'un travail a été mené avec notamment les Bains douches, le CCAS, la Société des apiculteurs du Pays de Montbéliard, l'Agence de l'Environnement de PMA. 2 parcelles ont été attribuées au CCAS. La MJC a souhaité installer 2 ruches sur la parcelle qui lui a été attribuée.

Mme Juillerat parle des jardins familiaux comme un lieu de vie magnifique. 18 kg de miel ont déjà pu être récoltés ; des cabanes de jardiniers ont été décorées et un pique nique impromptu sera proposé par l'association à l'occasion de l'inauguration.

Mme Ripol rappelle que l'aménagement des jardins a justement été pensé pour qu'ils soient ouverts à tous et pour que la déambulation du public soit facilitée.

#### **4. REFLEXION SUR LA REORGANISATION DE LA POSTE**

M. Delavelle rappelle la nouvelle organisation du bureau de la Petite-Hollande mise en place depuis novembre par la direction. Le courrier qui met souvent plusieurs jours à être acheminé est désormais reçu par les habitants de ce secteur au courant de l'après-midi.

La Poste a expliqué cette situation et ces difficultés rencontrées par un mouvement de personnel, une diminution des effectifs. Elle met aussi en avant le remplacement des anciens agents par des vacataires moins expérimentés.

#### ***L'égalité de traitement devant le service public : un courrier distribué le matin***

Il est rappelé que le Comité de vigilance citoyenne de Guy Bêche, le collectif « 13 000 ensemble » ou encore la CSF se sont mobilisés sur le sujet. Une réunion publique a été organisée début février pour que soit respectée l'égalité de traitement des citoyens devant le service public et que le courrier soit à nouveau distribué le matin.

Une rencontre a eu lieu avec la direction de la Poste ainsi qu'avec le Sous-préfet. Une consultation des élus a également été organisée : les avis et réflexions du Maire ou encore de Marie-Noëlle Biguinet ont été entendus.

Cette mobilisation – et l'envoi d'un courrier par le Sous-préfet - semble avoir abouti à un sursaut de la Poste : l'équipe dirigeante a indiqué à un moment donné que la consigne d'une distribution du courrier effectuée au plus tard à 14h30 avait été donnée.

Si une amélioration a un temps été constatée – réception du courrier en fin de matinée – le courrier arrive toujours dans la plupart des secteurs vers 16h.

### ***La constitution d'un comité et la rédaction d'un communiqué***

M. Delavelle propose que soit formalisée la constitution d'un comité de suivi impliquant les conseillers de quartiers, cela afin de poursuivre le travail engagé.

Il suggère également que le Conseil de quartier rédige un communiqué donnant l'exemple du Conseil municipal de Montbéliard ou du Conseil d'Agglomération à l'initiative de motions sur ce sujet.

## **5. PROJET COLLEGE PERGAUD – PETITE HOLLANDE**

### ***Une information sur les aménagements et abords extérieurs***

M. Lachambre rappelle que le Maire a souhaité organiser une réunion d'information sur les aménagements extérieurs du Collège de la Petite-Hollande ; celle-ci s'est tenue le mardi 17 juin au centre des Hexagones.

Cette rencontre a permis, suite au travail réalisé par le Comité de pilotage, de présenter l'état des réflexions autour de la reconstruction de l'établissement sur le site Pergaud.

Le stationnement, la circulation, la cohabitation entre les futurs élèves et les habitants de la rue Hélène Boucher, l'accès à l'établissement, la réhabilitation du gymnase sollicitée auprès de PMA ont été notamment abordés.

Il a également été question de l'articulation de ces aménagements avec la réflexion sur la liaison cœur de quartier/Coteau Jouvent ou encore avec le projet de TSCP de la rue de la Petite-Hollande qui pourrait, s'il est financé, voir le jour en 2015 ou 2016.

Les plans définitifs du Collège seront établis en septembre-octobre 2011. Les travaux qui débiteront à la fin de cette année devraient se terminer fin 2013.

Il est rappelé qu'une réunion est prévue avec l'ensemble des riverains de la rue Hélène Boucher le lundi 18 juillet pour présenter ces réflexions et aborder également les précautions prises pour la démolition.

### ***Des riverains, associés par le comité de pilotage et le CQ, qui demeurent inquiets***

Mme Haberstich informe les participants qu'en tant que conseillère de quartier elle est régulièrement sollicitée par les riverains qui se posent de nombreuses questions.

Elle estime que la réunion du 18 juillet arrive un peu tardivement compte tenu des vacances scolaires et insiste sur l'importance d'informer et de rassurer pour éviter le risque de fuite de certains habitants – des appartements du secteur ayant déjà été mis en vente.

Mme Habertisch revient sur le travail important qui a été effectué au sein du comité de pilotage mais aussi sur la concertation entreprise avec les conseils syndicaux du 1 au 23 de la rue Hélène Boucher.

Elle remercie également la municipalité pour les visites sur site qui ont été organisées avec les architectes et Roger Cégliński.

### ***Les travaux et réflexions de la Commission "Education"***

Mme Six rappelle que les membres de la commission "Education" ont été invités à participer à une réunion d'information qui s'est tenue le jeudi 17 février au Jules Verne.

Des représentants du Conseil Général et de la Ville ont présenté le projet du nouveau collège Pergaud. Ils ont également abordé l'accueil, à la rentrée prochaine, des classes des écoles élémentaires de la Petite-Hollande (A. Bouloche, Côteau-Jouvent et Petit-Chênois) au sein du collège Brossollette suite aux craintes exprimées par de nombreux parents.

Mme Six rend compte également des questionnements de la commission sur le projet du collège. Ils portent sur les effectifs ou le personnel A.T.O.S. ou d'encadrement, les moyens ECLAIR (Ecoles, collèges et lycées sur l'ambition, l'innovation et la réussite), dispositif qui remplace les RAR – Réseaux ambition réussite.

#### *La mobilisation d'un groupe d'habitants sur la thématique de l'éducation*

Il est également précisé que la commission a songé un temps à proposer une fiche-projet sur un partenariat avec les différentes instances. Le choix a finalement été fait d'accompagner ce groupe de riverains – rue Hélène Boucher – qui s'est mobilisé grâce à ce travail effectué en amont, cela en parallèle du comité de pilotage "Collège Pergaud".

## **6. AUTRES POINTS - DIVERS**

### ***Valorisation des ateliers urbains participatifs - projet Lulli***

Il est rappelé qu'une deuxième réunion de travail a été programmée le vendredi 17 juin à 10h à la mairie de quartier.

L'objectif de ce projet est de pouvoir favoriser l'appropriation par le plus grand nombre de l'espace en devenir et d'accompagner la démolition de la barre Lulli prévue en fin d'année.

### ***Evaluation des Conseils de quartiers***

C'est le cabinet *Résonance* qui a été choisi par le comité d'évaluation entre les trois propositions d'intervention réceptionnées. Des entretiens qualitatifs sont actuellement menés. Un questionnaire sera adressé à l'ensemble des conseillers de quartiers.

M. Wehrlé présente le calendrier de l'évolution des Conseils de quartiers (voir document ci-joint). Les Conseils de quartiers seront créés en septembre. La nomination des nouveaux membres interviendra en décembre pour une installation souhaitée en janvier 2012.

M. Zakaria, étudiant en BTS Communication, participe actuellement au travail de valorisation de l'action menée depuis maintenant plus de deux ans par les Conseils de quartiers ; un encart particulier dédié à ce sujet sera intégré au *Montbéliard à la Une* de septembre.

La réalisation d'un micro-trottoir lui a également été confiée, cela afin d'avoir une idée – sur la base des 140 personnes interrogées - de la perception qu'ont les habitants des Conseils de quartiers (connaissance du dispositif, des réalisations et/ou projets, ...).

La réunion se termine autour d'un pot.